

## LES RELATIONS MAROC-AFRIQUE DU SUD REALITE ET PERSPECTIVES

Monsieur Said Moufti, Directeur de projet à l'IRES,  
Chers Collègues et Amis,  
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi, tout d'abord, de féliciter les responsables de l'IRES pour leur initiative louable d'organiser ce cycle de conférences sur le thème de la compétitivité du Maroc, et de les remercier aussi pour leur aimable invitation à parler aujourd'hui des relations Maroc-Afrique du Sud dans le cadre de ce cycle. Je voudrais, ensuite, préciser que je n'ai plus eu de rapports avec ce pays depuis 2006, date de mon rappel définitif après avoir été rappelé en consultation en 2004, suite à la reconnaissance formelle de la pseudo-rasd par Pretoria. Ceci pour dire que je vais surtout essayer de faire une sorte de radioscopie de nos relations avec ce pays, à la lumière de mon expérience personnelle à Pretoria. Enfin, pour éviter de répéter ce qui a été dit par M Moufti dans sa présentation introductive et dans un souci de brièveté, j'éviterai autant que possible de m'étendre sur les détails afin de laisser de la matière pour notre discussion au cours du débat qui va suivre.

### AFRIQUE DU SUD : PRESENTATION GENERALE

La République d'Afrique du Sud est un grand pays d'Afrique australe et du Continent en général, avec une superficie de 1.220.813 km<sup>2</sup> (à peu près du même ordre que le Mali, le Niger ou l'Angola) et une population estimée à près de 50.600.000 hts en 2011, devant passer à un peu plus de 71 millions en 2050.

\*Population était de 40,5 millions en 1996, 44,8 millions en 2001, 48,5 millions en 2007, soit une progression de 8,2% depuis 2001, pouvant atteindre ainsi quelque 71 millions en 2050. Rythme relativement lent en raison du fléau du VIH/SIDA qui touche quelque 10,6% de la population totale (ONUSIDA/2009), le 2<sup>e</sup> au niveau mondial.

\*Cette population est concentrée essentiellement dans cinq des neuf provinces (ou région fédérées) que compte le pays, à savoir : Gauteng, Kwa Zulu-Natal, Eastern Cape, Western Cape et Limpopo.

**En général**, l'AS est présentée comme le pays de la diversité par excellence : diversité des reliefs, des climats, de la faune et de la flore ; variété de races et d'ethnies ; de cultures, de langues et de religions. L'AS se voit ainsi comme un exemple de cohésion nationale (« Rainbow Nation », expression consacrée de N.Mandela), de réussite démocratique et de performance économique, lui donnant légitimement le droit de revendiquer le siège revenant à l'Afrique dans le cadre de la réforme en gestation du CS des NU.

\*Races : Noirs (77%), Blancs (+10%), de Couleur (9%), Asiatiques (2,5%), Autres (près 1%).

\*Ethnies : Zulu, Xhosa, Swazi, Ndebele, Sotho, Tswana, Venda, Lemba...

\*Langues : 11 langues officielles dont l'anglais, l'afrikaans, le zulu et le xhosa sont le plus usités.

\*Religions : Chrétiens (près 80%), Musulmans (1,5%), Hindouistes (1,2%), Animistes (0,3%), Juifs (0,3%) ; Autres (0,1%), Sans (+15%).

**Historiquement**, l'A.S. a connu quatre grandes périodes dans son histoire moderne : l'expansion coloniale à partir du Cap ayant opposé les Afrikaners d'origine hollandaise à la Couronne britannique tout au long des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup>S, marquée par la fameuse « guerre des Boers » (1888-1902); la création du condominium de l'Union sud-africaine entre quatre colonies Afrikaans en 1910, d'où la majorité noire était exclue ; l'établissement du régime ségrégationniste de l'Apartheid en 1948 ; la dernière période étant la République d'Afrique du Sud démocratique proclamée en 1994 après la victoire de l'ANC aux premières élections organisées selon le principe « un homme-une voix », sur la base d'un « compromis historique » conclu entre Frederik de Klerk, chef du parti de la minorité blanche (National Party) et Nelson Mandela, Pt de l'ANC. Lequel ANC vient de fêter son centenaire en janvier dernier.

**Au plan économique**, l'AS est une superpuissance dans sa zone géographique (66% du PIB) et à l'échelle du Continent (22% du PIB), avec des ressources minières multiples et gigantesques ; une agriculture moderne et très productive ; une industrie et des services très performants ; une infrastructure d'excellent niveau. L'économie sud-africaine affiche un taux de croissance de près de 4% (en 2011) et un PIB de quelque 422 milliards de dollars, le 1<sup>er</sup> d'Afrique et le 29<sup>ème</sup> au monde (liste FMI 2011), ce qui en fait l'un des fameux « BRICS ». Mais si l'économie a généralement bénéficié des programmes publics de construction à l'occasion de la Coupe du Monde 2010, elle a souffert de la récession dans le secteur des mines et de l'industrie dès 2009, en partie à cause des problèmes d'énergie électrique dont la production a atteint ses limites.

\*Minerais : or, diamants, platine, chrome, charbon, manganèse, nickel, phosphates, zinc, uranium, cuivre et terres rares.

\*Rentrées du secteur minier en février 2012 : Près de 4 milliards \$.

\*Majors: Gold Fields, Anglo gold Ashanti, Impala Platinum, Standard Bank, City Bank; Sanlam (Ass.), Sasol (petrol & gas), Telkom, MTN, Eskom, Naspers (media).

\*Principaux partenaires commerciaux : L'UE (30% Exp, 40%Import) ; les pays de la zone de Coopération Economique Asie-Pacifique (35% Export, 32% Impor). Les pays de la NAFTA (13% Export, 12% Import) ; Pays arabes du Golfe.

\*A souligner qu'en dépit du discours « africaniste » de Pretoria et de son appartenance à la SADC et à la COMESA, le volume des échanges de l'Afrique du Sud avec le reste du continent demeure très modeste. Ainsi le premier pays africain dans la liste des fournisseurs de l'Afrique du Sud qui est le Nigeria n'arrive qu'au 22<sup>ème</sup> rang et ne représente que 1,1%

des importations du pays, suivi du Zimbabwe en 26<sup>ème</sup> position avec 1% seulement des importations.

**Sur le plan social**, la situation est beaucoup plus problématique, au vu des déficits hérités de l'époque de l'Apartheid et des grands besoins qui restent à combler, près de deux décennies après l'établissement du pouvoir de la majorité noire. Surtout dans les bidonvilles, les zones rurales et les régions périphériques.

Certes, le gouvernement sud-africain a pu améliorer les conditions de vie d'une grande partie de la population auparavant privée de presque tout, de même que les inégalités sont devenues plus sociales que raciales, mais elles sont de moins en moins supportables pour ceux qui en souffrent et qui tiennent à dénoncer cette situation. En outre, la politique de discrimination positive (au moyen de l'Affirmative Action et du Black Economic Empowerment), tout en favorisant l'apparition d'une classe moyenne noire, a permis à une minorité de privilégiés Noirs d'accéder à de hautes fonctions et à des richesses dans la nouvelle Afrique du Sud, exacerbant les tensions entre les « have » et « have not ». C'est là un des principaux défis, sinon le principal, sur lequel les dirigeants sud-africains et l'ANC seront jugés dans les années à venir.

\*Pauvreté (+30%) ; Chômage (entre 25% et 32%) ; 129<sup>e</sup> rang dans le classement de l'IDH en 2009 ; HIV-SIDA (10,6%, 2<sup>e</sup> mondial, menaçant des pans entiers de la population) ; Logement ; Distribution des terres (l'opération de transfert de 30% des terres des fermiers blancs aux Noirs promis par le gouvernement à l'horizon 2014 est très en retard sur le calendrier) ; criminalité.

\*Les résultats du recensement de 2007 révèlent que de grands progrès ont été réalisés dans les domaines de l'habitat, de l'accès à l'eau potable (88,6%) et à l'électricité (80%), de l'éducation (analphabétisme réduit à 10,5% chez les 20-30ans) et de la santé. Néanmoins, selon des études indépendantes (rapport du PNUD sur la pauvreté en A.S.), l'essentiel reste à faire. Plus de 32 % de la population noire active sont sans emploi (25% officiellement) et vivent au-dessous du seuil de la pauvreté alors que la minorité blanche continue de s'approprier un pourcentage disproportionné des richesses du pays. Cette dernière est propriétaire des meilleures terres agricoles, des grandes sociétés industrielles, minières et de services, des banques, des sociétés de communication, des maisons d'édition et des titres de presse.

\*Selon le « South african institute of race relations », qui accomplit depuis 1928 un travail remarquable de statistiques, 28 % des Noirs ne ressentent aucune différence entre leur situation d'hier et celle d'aujourd'hui et 23 % pensent même que leurs conditions se sont plutôt aggravées.

Par contraste avec ce tableau socio-économique, la nouvelle AS a réussi à installer **une véritable culture démocratique**, ayant à son actif une constitution des plus libérales au monde garantissant les libertés fondamentales et quatre élections générales réussies depuis 1994. Ce qui en fait, dans ce domaine aussi, un leader au niveau du Continent.

L'AS est un Etat fédéral composé d'un gouvernement central à Pretoria (ou Tshwane) et 9 Provinces ou régions avec leurs gouvernements et leurs parlements respectifs, tous dominés par l'ANC à l'exception de ceux de la Province du Cape Occidental traditionnellement acquise à l'opposition.

\*Pouvoir détenu par une alliance tripartite regroupant le parti communiste (SACP) et la centrale syndicale COSATU aux côtés de l'ANC.

\*Régime de caractère présidentiel avec un parlement bicaméral (Assemblée nationale + Conseil des Provinces) siégeant au Cape. . Le pouvoir judiciaire est installé à Bloemfontein. Les Chefs traditionnels et les lois coutumières sont reconnus dans la Constitution.

\*ANC tiraillée par des luttes de clans dans la perspective de son congrès prévu à la fin de cette année pour désigner notamment son candidat au poste de Pt de la république.

\*Autres Partis politiques : Communist Party, allié à l'ANC (Blaise Nzimande et Jeremy Cronin) ; Inkata Freedom Party (Mangeletu Buthelezi) ; Democratic Alliance (1<sup>er</sup> parti d'opposition, Helen Zille) ; Congress of the People (dissident de l'ANC) ; Independent Democrats (Patricia de Lille) ; Freedom Front Plus (Afrikaaner)..

**Dans sa politique extérieure**, l'AS est guidée par l'ambition affichée de suprématie régionale (SADEC, SACU, COMESA) et de leadership continental (UA, et aussi NEPAD et Parlement africain dont elle abrite provisoirement les sièges), afin de se positionner comme l'interlocuteur africain obligé et incontournable de la communauté internationale, et comme leviers dans la compétition pour le siège revenant au Continent dans la réforme projetée du CS des NU.

\*Actions de médiation et de maintien de la paix sur le continent. : Burundi, RDC, Soudan, Côte d'Ivoire...

\*Les Etats-Unis demeurent toujours un partenaire stratégique de l'AS, malgré les grandes divergences qui continuent de séparer les deux pays sur plusieurs questions épineuses : crises irakienne et iranienne, conflit israélo-palestinien, situation au Zimbabwe et VIH/SIDA.

\*Inde/ Brésil/ Afrique du Sud "IBSA" élargi pour devenir "BRICS" ; Conseil de Coopération conjoint UE/Afrique ; Forum Bilatéral GB/Afrique du Sud ;

\*Avec l'Algérie, son allié stratégique, l'AS est liée par des contrats d'armements de dizaines millions de dollars et de pétrole. Une HCM gère des plans d'action annuels avec des accords sectoriels (santé, sport, éducation et relations d'affaires, notamment)

## **RELATIONS MAROC-AFRIQUE DU SUD**

Situés aux antipodes du Continent, le Maroc et l'Afrique du Sud sont deux pays émergents qui ont de nombreux points communs, tant aux plans de la géographie physique, de leur histoire récente et des choix fondamentaux (pluralisme politique et libéralisme économique), qu'en ce qui concerne les défis auxquels ils sont confrontés en interne et dans leurs régions respectives, dans un monde forcé à la globalisation et en pleine crise financière et économique. A tel point que les deux pays se retrouvent au coude à coude dans de nombreux domaines et à de fréquentes occasions.

**Les relations entre les deux pays** remontent au début des années soixante, lorsque Nelson Mandela avait séjourné au Maroc, alors terre d'accueil des combattants pour la libération du continent. Fidèle à ses engagements et au principe de solidarité africaine, le Maroc avait fourni à l'ANC une aide matérielle et morale qui sera citée en exemple par le premier Président de l'Afrique du Sud démocratique dans son discours d'investiture en Avril 1994.

Dans la foulée, les deux pays avaient décidé d'établir des relations diplomatiques pleines et le Maroc a élevé au niveau d'Ambassade son Bureau des intérêts qui opérait à Pretoria depuis 1992. Les relations ont connu alors un essor remarquable sous la présidence Mandela, avec échange de visites de responsables gouvernementaux dont, du côté sud-africain, les deux présidents F.W. de Klerk et N. Mandela ainsi que M. Thabo Mbeki, alors responsable du Département des relations internationales de l'ANC. Du côté marocain, on rappellera les visites du Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération, et celle du Ministre des Transports.

Au plan économique, cette période fut marquée par la négociation et la finalisation d'un certain nombre d'accords de coopération qui seront formellement signés en mai 1998 au Cap, lors de la première session de la Commission mixte maroco-sud-africaine. (sous la coprésidence de Mme Aicha Belarbi, Secrétaire d'Etat à la Coopération, et M. Aziz Pahad, Vice-ministre sud-africain des Affaires Etrangères).

Ces accords de coopération, de même que ceux conclus entre divers organismes publics et opérateurs économiques, devaient favoriser une croissance spectaculaire dans les échanges commerciaux entre les deux pays.

**Toutefois, à partir de l'année 2000**, ces relations et ces échanges ont connu un net ralentissement, en raison de l'attitude ambivalente de Pretoria vis-à-vis de la question du Sahara, ambivalence qui traduisait les divergences entre radicaux et pragmatiques au sein de l'ANC. En effet, du fait de son engagement idéologique révolutionnaire, le gouvernement de l'ANC avait pris, dès son installation au pouvoir, la décision de principe de reconnaître la fantomatique « rasd » ; décision qu'il devait garder sous le boisseau pendant plusieurs années, devant la vive réaction du Maroc et de nombre de ses amis. On pouvait enregistrer ainsi, pendant une seule année, plusieurs « alertes » sur les velléités de la ministre des Affaires Etrangères sud-africaine de l'époque, Mme Nkosazana D. Zuma (candidate à la présidence de la Commission de l'UA) , qui avait pris fait et cause pour nos adversaires, velléités que l'on arrivait à déjouer en intervenant à temps auprès du Pt Thabo Mbeki.

Les relations entre les deux pays devaient donc évoluer à l'ombre de cette menace permanente, sorte « d'épée de Damoclès », qui limitait les contacts politiques officiels et freinait l'enthousiasme initial des milieux d'affaires. Il était devenu ainsi extrêmement difficile de tenir la deuxième session de la Commission mixte, en raison des atermoiements de la même responsable qui en assurait la coprésidence du côté SA, ce qui a retardé la conclusion d'une dizaine de projets d'accord prêts à la signature.

Ainsi, en matière commerciale, notre pays est passé du 35<sup>e</sup> rang en 2002 au 50<sup>e</sup> en 2003 parmi les partenaires commerciaux de Pretoria ; les importations marocaines de ce pays chutant de 55% et les exportations de 33% pendant la même période ; le volume des échanges bilatéraux étant de moins de 1% du volume global des échanges de ce pays.

**Les années 2002 et 2003** se sont, malgré tout, distinguées par un apaisement relatif sur le volet du Sahara et par une certaine relance des relations bilatérales. Une nouvelle disposition de l'Afrique du sud à notre égard fut particulièrement remarquée lors de la visite de Sa Majesté le Roi dans ce pays en septembre 2002, pour prendre part au Sommet Mondial sur le Développement Durable. Cette visite et la rencontre entre le Souverain et le Pt Mbeki en marge des travaux de la Conférence devaient insuffler une certaine dynamique dans les relations bilatérales et tempérer les ardeurs de nos adversaires dans les cercles du pouvoir.

Cela s'est reflété parmi certains dirigeants de l'ANC et des autres composantes de l'Alliance au pouvoir (PC et centrale COSATU) avec lesquels des contacts étaient entretenus par l'Ambassade. Par contre, les organisations de la Jeunesse et des Femmes relevant de l'ANC sont restées réfractaires à notre message. Grâce à un travail de lobbying de l'ambassade, un certain assouplissement a pu être observé ainsi dans la position déclarée de l'ANC concernant la question du Sahara lors du 51<sup>ème</sup> congrès de ce mouvement réuni en décembre 2002 : la résolution relative à la question se limitait à appeler le gouvernement à appuyer les efforts au niveau des Nations Unies et à « prendre des initiatives spéciales afin de faire progresser le processus tendant à un règlement politique rapide » de cette question.

De sorte que Pretoria pouvait affirmer désormais son appui aux efforts déployés dans le cadre onusien en vue de trouver une solution politique à ce conflit. C'est ainsi que, sans doute animé du désir de jouer un rôle de médiation dans le conflit, le Pt Mbeki lui a consacré une seule phrase dans son discours sur l'état de la nation devant le parlement en mars 2003 en déclarant : « Nous restons déterminés dans notre espoir que l'affaire du Sahara qui n'a que trop duré sera résolue sans délai supplémentaire ». Plus encore, dans son discours-programme devant le parlement en mai 2004, un mois après son investiture pour un second

mandat, il citera le Maroc parmi les pays avec lesquels il entendait particulièrement développer les rapports de coopération.

Dans ce climat, les autorités sud-africaines avaient donné leur accord pour l'établissement d'un consulat honoraire du Royaume au Cap (dont la circonscription s'étend à toute la province du Cap Occidental) ; un projet d'accord de non double imposition paraphé à Pretoria ; et une délégation du Mère du Commerce et de l'Industrie devait se rendre au Maroc en septembre pour explorer les possibilités de partenariat entre les deux pays.

Dans un tel contexte, **l'annonce par Pretoria, en septembre 2004**, de sa décision de reconnaître la pseudo-rasd et d'établir des relations diplomatiques formelles avec cette entité fantôme paraissait réellement surprenante et incompréhensible; de même qu'elle survenait à contre-courant de la tendance internationale en faveur du soutien au processus onusien, avec la vague de retraits ou de gels de reconnaissances de la prétendue rasd.

Le fait est que, entretemps, il y eut une conjonction d'événements importants qui ont renversé la situation en faveur de nos adversaires, à savoir : La montée en puissance dans les instances de l'ANC à l'occasion des élections d'avril 2004 de Mme Nkosazana D. Zuma, chef de file du camp pro-polisario, qui a tiré profit des « dégâts collatéraux » causés par la compétition acharnée autour de la Coupe du Monde 2010 et de la démission intempestive de M. James Baker, EP du SG des NU pour le Sahara en juin, pour faire céder le Pt Mbeki et certains de ses proches qui prônaient la pondération et le réalisme sur ce dossier.

En effet, au début des années 2000, l'affaire du Sahara était devenue une question récurrente dans le débat interne à l'ANC (avec le Zimbabwe et les grands choix économiques notamment) autour desquelles se démarquaient modérés et radicaux au sein de l'Alliance au pouvoir (ANC, PC et centrale COSATU). A telle enseigne qu'elle représentait un poids encombrant dont M. Mbeki a choisi de se délester pour garantir les chances de succès de son programme économique néolibéral, prioritaire pour son second mandat (2004-2009) et qui rencontrait une forte opposition de la part des radicaux au sein de l'Alliance au pouvoir.

De notre côté, force est de constater que nous n'avons pas fait tout ce qu'il fallait pour encourager le Pt Mbeki à persévérer dans son attitude pondérée et renforcer sa position au sein des instances dirigeantes du parti et du gouvernement, face aux pressions constantes des opposants déclarés à notre thèse.

**Quant aux perspectives des relations entre le Maroc et l'AS**, il est indéniable qu'abstraction faite des divergences profondes autour de l'affaire du Sahara, il existe d'énormes potentialités qui méritent d'être explorées et développées. Un séminaire organisé en 2002 conjointement par l'Institut Sud-Africain des Affaires Internationales (SAIIA) relevant de l'université Wits à Johannesburg et l'Université Al Akhawayn d'Ifrane, en collaboration avec le MAEC, avait déjà

permis de mesurer l'ampleur de ce potentiel et les possibilités d'un élargissement des relations entre les deux pays.

Trois observations méritent d'être soulignées à ce sujet dans le contexte actuel :

1. Les relations diplomatiques entre Rabat et Pretoria ne sont pas rompues ; elles ont seulement été réduites au rang de chargé d'affaires à notre initiative, alors que les SA auraient souhaité que les rapports fussent maintenus comme si de rien n'était. Ce qui laisse la porte entrouverte pour une éventuelle reprise des relations officielles normales entre les deux pays.

2. Mais cette éventualité restera une simple vue de l'esprit tant que Pretoria ne renonce pas à son activisme anti-marocain sur la scène internationale. Car, à la différence d'autres pays africains qui ont reconnu la prétendue « rasd » (e.g. Ghana, Mozambique ou Ethiopie), l'AS se positionne en première ligne dans ce conflit dans les forums internationaux (ONU, MNA...), en lieu et place de nos adversaires.

3. Enfin, l'état actuel des relations officielles, avec des ambassades encore opérantes et le nombre d'accords déjà conclus, me paraît encore propice à ce que le secteur privé et les différents acteurs de la diplomatie parallèle accomplissent leurs missions respectives, pour donner une substance et une densité à nos rapports de nature à amener l'AS à réviser ou à assouplir sa position. L'implication forte de ces acteurs était déjà plus que nécessaire une décennie auparavant pour éviter que Pretoria ne franchisse le Rubicon et reconnaisse la pseudo-rasd.

---